

de donner suite au mémoire qui lui fut présenté il y a environ 2 mois, et dans lequel on réclamait l'établissement immédiat d'une subvention à la consommation, de 14c. la livre de beurre.

De son côté, M. Pierre Côté, a déploré la situation actuelle de la consommation du beurre, signalant que celle-ci diminuait mensuellement, tandis que l'excédent s'élevait à plus de 200 millions de livres.

Il est évident, comme le dit M. Côté, que la cause de cet excédent est le haut prix de revente au consommateur et, à moins que le gouvernement fédéral ne prenne les moyens nécessaires pour améliorer ce prix par une subvention, il n'y a aucun espoir d'en sortir.

C'est à cause du présent gouvernement que la situation est aussi sérieuse.

Si on lit *La Terre de Chez Nous* du 6 décembre 1961, on constate que M. Paul-Henri Lavoie déclare ceci:

Un changement de gouvernement à Ottawa n'a contribué qu'à aggraver la situation car depuis, on a à peu près toujours systématiquement ignoré le point de vue des principaux intéressés, les producteurs. Tel fut le sort par exemple de la suggestion maintes fois renouvelée d'un subside à la consommation du beurre. Et ce qui devait arriver... arriva! En présence de cette situation qui peut vite devenir désastreuse, les gouvernants, après avoir ignoré les recommandations des producteurs lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions, sont portés à blâmer ces derniers et à leur faire payer le plein prix des erreurs dont ils ne sont à peu près nullement responsables.

La Terre de Chez Nous du 6 décembre n'était pas tendre pour le gouvernement. L'augmentation de la consommation de notre beurre ne peut être envisagée présentement que sur le marché domestique, et la seule façon d'augmenter cette consommation est l'institution de subventions aux consommateurs.

En fait, nos excédents ne sauraient trouver place à l'exportation, sauf à perte, puisque les prix mondiaux sont inférieurs aux prix canadiens. Alors, pourquoi ne pas faire bénéficier les familles canadiennes de cette subvention au lieu d'en faire bénéficier les pays importateurs?

La situation du chômage est encore alarmante au Canada, malgré la promesse formelle du très honorable premier ministre que s'il était élu, personne n'aurait à souffrir de ce fléau.

Ce qui est encore pire, c'est que la Caisse d'assurance-chômage, à laquelle contribuent les ouvriers de notre pays, de même que les employeurs, est pratiquement vidée; tout près d'un milliard de dollars dilapidés par le gouvernement actuel seulement dans ce domaine!

Combien le leader libéral avait-il raison de dire, parlant au cours du débat actuel,

jusqu'à quel point la formule «Follow John» avait été dispendieuse pour la nation canadienne!

La loi sur l'assurance-chômage est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1941 et comptait, l'an dernier, 20 ans d'existence.

Il est assez impressionnant de constater qu'en vertu de cette mesure libérale, durant ce laps de temps, on a versé plus de 3 milliards de dollars en prestations, soit plus de 400 millions de dollars, en moyenne par année, à ceux qui étaient frappés par le chômage, et elles furent tellement nombreuses ces victimes du chômage, depuis 4 ans, que l'avoir de la Caisse en est rendu à un état alarmant.

A l'occasion du 20^e anniversaire, le Bureau fédéral de la statistique a publié un article spécial reproduit dans la *Gazette du Travail*, organe du ministère du Travail.

En analysant cet article et à la lumière des données statistiques relatives à la situation de la Caisse, nous nous rendons compte que l'ampleur du chômage qui sévit actuellement et le grand nombre de prestations qui ont été payées font que depuis 4 ans, il y a eu un déficit considérable entre la moyenne des recettes annuelles et celle des paiements de prestations. En conséquence, nous ne pouvons faire autrement que blâmer le gouvernement du manque d'attention qu'il apporte à enrayer le chômage.

Qu'a fait le gouvernement actuel pour régler le chômage? Rien qui vaille, si ce n'est que d'en faire retomber le fardeau sur les municipalités. Et pourtant, la situation actuelle est le témoignage même de l'inaction du gouvernement. Qu'est-ce que les membres du cabinet ont fait pendant ces derniers temps? Ils ont beaucoup voyagé. Tantôt, c'est le ministre de la Justice (M. Fulton) que nous retrouvons à Québec pour travailler au rapatriement de la constitution, pendant que le ministre des Transports (M. Balcer), lui, annonce la construction de navires en Colombie-Britannique.

A peu près dans la même période, c'est le premier ministre qui se rendait au Japon, sans doute pour préparer la venue du messie du textile, l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard). Oui, ils ont beaucoup voyagé, mais ont très peu agi, et la population leur en tiendra certainement compte lors du prochain scrutin national.

Le chantage électoral ne compte que très peu aujourd'hui, et le premier ministre le sait. C'est la raison pour laquelle il a battu en retraite, à la dernière session, dans l'affaire de l'amendement de l'autre Chambre sur les pouvoirs du ministre du Revenu national (M. Nowlan). Nous comprenons tous que cet amendement n'a pas plu au premier ministre,